

ANGÉLIQUE, SALARIÉE À L'ESAT DE VILLERSEXEL : « AVANT, JE M'EFFAÇAIS. MAINTENANT, JE M'INVESTIS »

« Les malades psychiques sont feignants. Ils ne veulent pas travailler », dit la rumeur. Angélique, 32 ans, est salariée à l'Esat de Villersexel depuis 2013. Son investissement professionnel l'aide à se reconstruire, certes. Mais il est surtout utile à la société.



Angélique : « Que doit-on répondre quand vous passez un entretien d'embauche et que l'employeur vous demande à quoi correspondent les trous dans le CV ? Faut-il parler de sa maladie, des hospitalisations ? » Photo Ludovic LAUDE

Elle a 32 ans et un parcours assez mouvementé. Car, un jour, la maladie est apparue dans sa vie. Angélique a eu du mal à l'accepter.

Dès lors, tout a été compliqué. Bipolaire, Angélique a tout vécu, les hospitalisations en milieu fermé, des traitements qui ne convenaient pas... Mais, petit à petit, pas à pas, Angélique s'est reconstruite.

Côté boulot, cela n'a pas été simple, non plus. « Que doit-on répondre quand vous passez un entretien d'embauche et que l'employeur vous demande à quoi correspondent les trous dans le CV ? Faut-il parler de sa maladie, des hospitalisations ? Faut-il tout cacher ? » Pas facile de parler de maladie, de psychiatrie dans le monde du travail.

Fort heureusement, le parcours d'Angélique est passé par l'Esat, établissement et service d'aide par le travail de Villersexel. « On m'a tendu la main. Et j'ai renoué avec l'emploi. C'était en 2013. »

Depuis, Angélique a une vie qui ressemble à celle de n'importe quel salarié. « Je me lève. Je fais mon café. Je prends ma douche. Puis je pars travailler. »

À l'Esat de Villersexel, Angélique a commencé à s'investir dans des missions de maraîchage. Une intolérance au soleil plus tard, elle rejoint les serres pour du travail d'horticulture. « Mais ce qui est bien à l'Esat, c'est qu'on remplit de nombreuses missions. Je peux également m'occuper de la vente, faire les marchés. » Il arrive aussi à Angélique d'assurer d'autres missions, comme de l'entretien dans des entreprises. « Avant, je m'effaçais. Maintenant, je m'investis. J'ai une vie professionnelle et elle me permet d'être autonome, de payer mon loyer, mon électricité, le téléphone. J'ai réussi à me construire une vie en échappant à une tutelle. »

Angélique voudrait aller plus loin encore. Un jour, elle espère intégrer une entreprise en milieu ordinaire. Et devenir un salarié quelconque. « Mais auparavant, je dois passer mon permis, suivre des formations, avoir un diplôme. »

Chaque chose en son temps, car Angélique le sait, elle devra beaucoup travailler sur elle, sur sa confiance en elle pour affronter le monde. « C'est parfois obsédant de vouloir cacher son handicap. Mais c'est terrifiant d'en parler. »

Alors, comme beaucoup, Angélique appelle de ses vœux un basculement dans la société. Une société où le monde du travail accueillerait les personnes souffrantes de maladies psychiques comme n'importe qui. « Le travail permet de se construire, d'avancer », conclut Angélique. Il permet d'être utile aussi. Ne l'oublions surtout pas : le boulot d'Angélique permet aux entreprises qui font appel à elle d'avancer et à l'économie de se développer.

Est Républicain – 30 avril 2016

Interview de M. Dumond – Directeur de l'ESAT de Villersexel de l'AHS-FC disponible via le lien suivant :

<http://www.estrepublicain.fr/edition-de-besancon/2016/04/29/angelique-salariee-a-l-esat-de-villersexel-avant-je-m-effacais-maintenant-je-m-investis>